



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 22 JUILLET 2025

L'an 2025, le vingt-deux juillet à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 16/07/2025.

Nombre de membres élus : 11

Nombre de membres convoqués : 11

Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Daniel NOURY ; Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL ; Florent BONDU ; Patricia BOUCAULT.

Excusé(es) : : Alexis JOLY qui a donné pouvoir à Cédric VALAIS, Thérèse MONNET qui a donné pouvoir à Raymond SOULAS, Mickaël YOU qui a donné pouvoir à Florent BONDU, Marie ALONSO qui a donné pouvoir à Gisèle GESLIN.

Absent(es) :

Secrétaire de la séance : Florent BONDU

Ordre du jour :

- 1) RAFCOM : rapport d'activité 2024.
- 2) Agriculture : validation SAGE.
- 3) Finances : mise en non-valeur.
- 4) Finances : revalorisation des loyers.
- 5) Finances : emprunt travaux 5b et 5t contour René Gisteau.
- 6) Urbanisme : DIA 15 Contour René Gisteau.
- 7) Urbanisme : autorisation pour la nouvelle enseigne du commerce.

Divers :

Journée détente.

Vins d'honneur journée des classes 5 et 50 ans du club des « Sans Soucis »

Planning arrosage

2025-07-01 : RAFCOM : présentation du rapport d'activité 2024.

Le Rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes a été présenté afin que les membres du conseil en prennent connaissance.

Le conseil a bien pris connaissance du rapport d'activité de la Communauté de Communes. Il n'émet pas de remarque particulière.

2025-07-02 : agriculture : validation du projet SAGE.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine est présenté aux membres du conseil. Ce dernier doit donner son avis.

Le conseil à l'unanimité valide le projet du SAGE.

2025-07-03 : mise en non valeurs.

La Trésorerie nous a transmis un état regroupant des titres qu'elle ne pourra plus recouvrer.
Total : 2978.81€.

Le conseil décide de valider partiellement l'état des mises en non valeurs de la Trésorerie. En effet il autorise Monsieur le Maire à relancer les poursuites pour les sommes 2390.52 € et 545.47€

2025-07-04 : finances : révision des loyers

Certains loyers sont à réviser.

Adresse	Loyer actuel	évolution	Futur loyer
3 CRG	350€	+1.4%	354.90€
3 Rue Sainte Anne	440€	+1.4%	446.16€
5 Rue Sainte Anne	425€	+1.4%	430.95€

Le conseil à l'unanimité valide l'évolution des loyers indiquée pour le 3 rue Sainte Anne et le 5 Rue Sainte Anne.

Pour le 3 CRG, le conseil décide de ne pas appliquer la hausse de loyer, le locataire ayant donné son préavis.

Pour le 3 CRG, le conseil, à l'unanimité, décide de fixer le loyer à 360€ pour le nouveau bail.

2025-07-05 : Finances : emprunt travaux 5b et 5t Contour René Gisteau.

Afin de payer les factures des travaux des futurs logements sans trop toucher à la trésorerie de la commune, il est envisagé de souscrire un emprunt correspondant aux subventions accordées.

Cet emprunt serait remboursé au fur et à mesure que les subventions ou versements de TVA seront faits.

Le conseil décide de reporter ce point à une date ultérieure et souhaite, au préalable, que la commission « finances » travaille en septembre, avec l'aide de la Trésorerie, sur les capacités financières de la commune afin de fixer le montant réel à emprunter.

2025-07-06 : urbanisme : DIA 15 Contour René Gisteau.

La maison située 15 Contour René Gisteau est en compromis de vente. Avant de finaliser la vente, le notaire demande si la commune veut préempter ce bien.

Le conseil, à l'unanimité, renonce à son droit de préemption.

2025-07-07 : urbanisme : autorisation pour la nouvelle enseigne du commerce.

Mme Kristen STEPHAN a transmis le projet d'enseigne du commerce pour avis.

Le Conseil à l'unanimité

Valide le projet 1b en précisant que l'enseigne doit être centrée par rapport aux fenêtres du rez de chaussée. Le conseil souhaite aussi que l'enseigne soit plus grande.

Valide le panneau composite alu,

Valide le verre dépoli le long de la rue de la promenade

Souhaite que les inscription restaurant/bar/épicerie soient conservées.

2025-07-08 : finances : avenant travaux 5b et 5t CRG. (Ajouté à l'ordre du jour)

Un avenant est à passer au profit de l'entreprise MOISY qui a, pour les travaux du 5b et 5t CRG, réalisé des travaux de recherche de réseau EP et EU et réalisé des canalisations complémentaires

Montant de l'avenant 1035.22€ HT

Le conseil, à l'unanimité, valide l'avenant de l'entreprise MOISY d'un montant de 1035.22€ HT
Autorise Monsieur le maire à signer les documents et à passer les écritures comptables.

Divers :

Journée détente.

Vins d'honneur journée des classes 5 et 50 ans du club des « Sans Soucis »

Planning arrosage

La séance est levée à 23h30.

Prochain conseil municipal : 24 septembre 2025

*Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture des délibérations le 29/07/2025
et de la publication le 29/07/2025.*

Fait à EANCÉ le 29 juillet 2025

Le Maire,

R.SOULAS



Le secrétaire de séance,

Florent BONDU